

Conséquences de la catastrophe de Fukushima SUIVI DES IMPACTS EN FRANCE

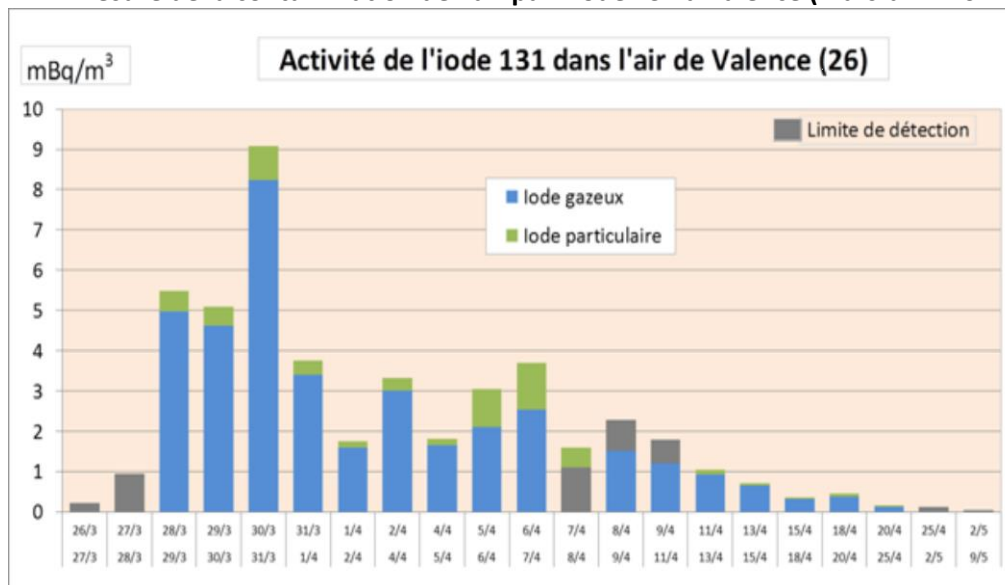
La catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon a conduit, à partir du 12 mars 2011, à des rejets massifs de substances radioactives dans l'environnement. Des masses d'air contaminées ont atteint le territoire français à partir du 23-24 mars 2011 et ont entraîné la mise en œuvre d'un plan de surveillance spécifique par la CRIIRAD (air, précipitations, retombées, denrées alimentaires).

Grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes (CPO 2011-2013), la CRIIRAD a pu réaliser un travail de surveillance radiologique de l'impact de l'accident de Fukushima sur le territoire français (en particulier en Région Rhône-Alpes) et donner des conseils et une information indépendante aux citoyens et collectivités.

EVALUATION DES RETOMBÉES EN FRANCE

La CRIIRAD a effectué un suivi renforcé de la contamination de l'air par des analyses régulières des filtres à aérosols et des cartouches à charbon actif des balises de surveillance de la radioactivité atmosphérique qu'elle gère en Rhône-Alpes. Le graphique ci-dessous montre que l'iode 131 de Fukushima a été détecté par la CRIIRAD à Valence du 28 mars 2011 au 20-25 avril 2011. Environ 80 % de l'iode 131 était sous forme gazeuse (code couleur bleu) non détectable avec un filtre à aérosols. Ceci montre l'importance du double module dont sont équipées les balises de la CRIIRAD qui permettent un contrôle sur les poussières radioactives et sur les formes gazeuses de l'iode.

Mesure de la contamination de l'air par l'iode 131 à Valence (mars-avril 2011)



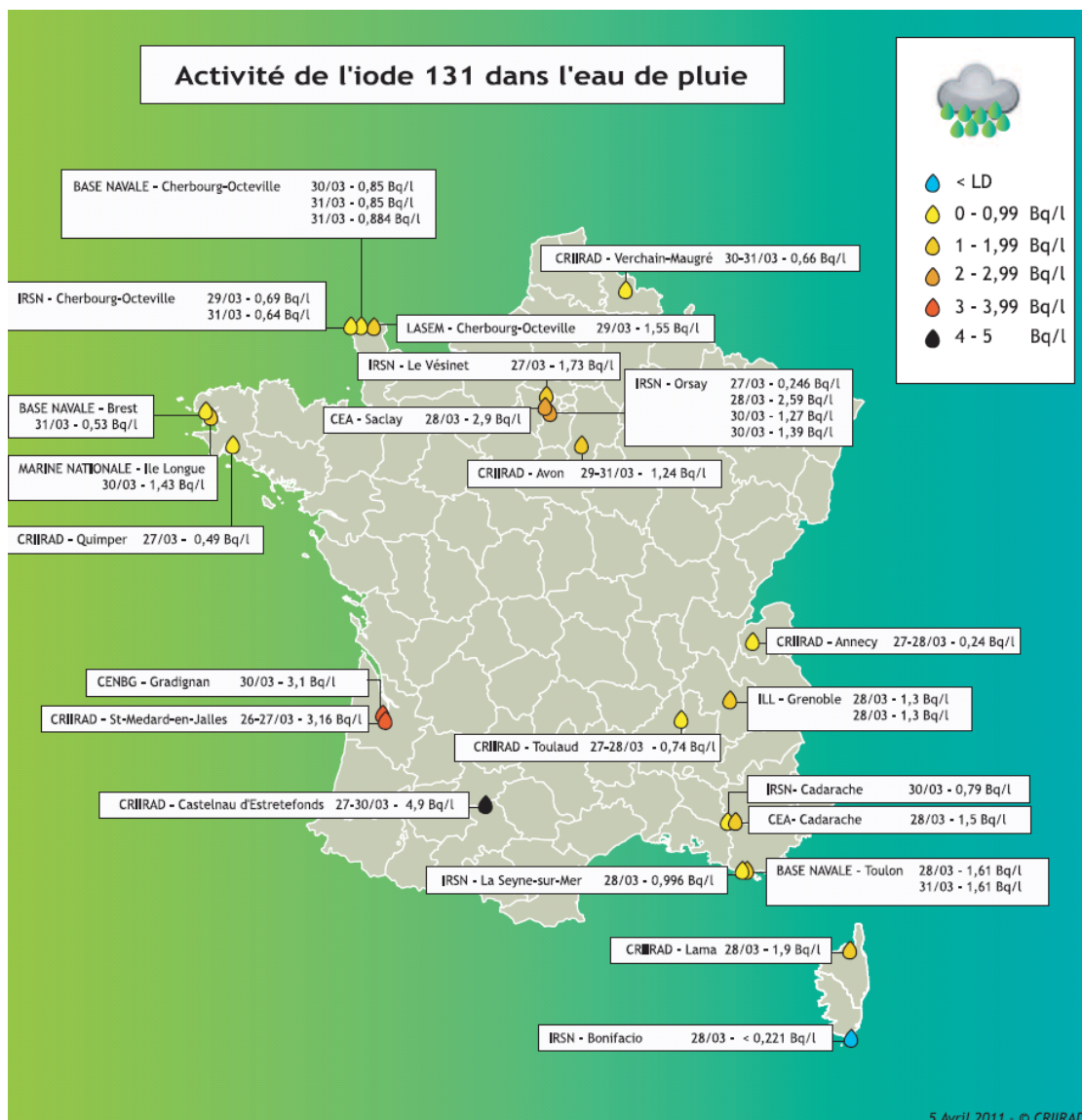
La CRIIRAD a réalisé également un suivi de la radioactivité des précipitations sur le territoire français (voir page suivante) et s'agissant du territoire Rhône Alpin, des contrôles permettant d'évaluer le degré de contamination des denrées alimentaires à risque (en particulier légumes à larges feuilles, plantes aromatiques (17 analyses), lait et produits laitiers (12 analyses).

CONSEILS DONNES AU GRAND PUBLIC

Sur la base de ces résultats, la CRIIRAD a pu informer et rassurer en temps réel les collectivités partenaires interrogées par les citoyens inquiets. Elle a par exemple déconseillé la mise en œuvre de mesures de confinement ou la prise de comprimés d'iode stable. En revanche, elle a recommandé d'éviter pendant quelques semaines (durant le mois d'avril) l'utilisation d'eau de pluie comme source principale d'alimentation et les surconsommations de denrées sensibles, type légumes à larges feuilles et fromages de chèvre ou de brebis, en particulier pour les jeunes enfants.

La CRIIRAD a procédé à la publication régulière des résultats concernant le territoire français sur le site Internet du réseau de balises de la CRIIRAD, grâce au soutien des collectivités partenaires, dont le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Activité de l'iode 131 dans les eaux de pluie / mesures CRIIRAD et autres données



La CRIIRAD a également rédigé en urgence différents communiqués durant la phase critique en mars et avril 2011 ainsi qu'une note d'information mise en ligne le 9 avril 2011 intitulée : « Contamination de la France par les rejets de la centrale de Fukushima Daiichi / quels sont les risques ? ».

Rédaction : Bruno Chareyron, Responsable du laboratoire de la CRIIRAD